

## CORRECTION

### Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Évolution des prestations sociales en France (montants en milliards d'euros), part dans l'ensemble (en %) en 2017 et variation entre 2011-2017 (en %)

	2011	2013	2015	2017	Part dans l'ensemble en 2017 (%)	Variation 2011-2017 (%)
Vieillesse-survie	288,0	308,2	320,0	331,1	45,4%	+ 14,9%
dont Vieillesse	252,0	270,6	281,7	92,3	40,2%	+15,9%
dont Survie*	36,0	37,5	38,3	38,7	5,2%	+7,5%
Santé	223,4	234,5	245,2	255,8	35,1%	+14,5%
Famille	50,5	53,6	54,5	55,2	7,6%	+9,3%
Emploi	38,3	42,0	43,3	44,3	6,1%	+15,6%
Logement	17,2	17,7	18,1	18,5	2,5%	+7,5%
Pauvreté-exclusion sociale*	18,2	19,3	20,9	23,1	3,2%	+26,9%
<b>Ensemble</b>	<b>635,2</b>	<b>675,1</b>	<b>702,1</b>	<b>727,9</b>	<b>100%</b>	<b>+14,5%</b>

\* Les prestations liées à la survie et celles liées au risque pauvreté-exclusion sociale font partie des minima sociaux qui visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à un ménage) en situation de précarité.

Source : « La protection sociale en France et en Europe en 2017 », *Résultats des comptes de la protection sociale*, DREES, juin 2019.

### Questions :

1. Distinguez la logique d'assurance de la logique d'assistance. (3 points)

Il faut absolument comparer POINT PAR POINT ces 2 logiques et non pas faire une réponse de type « la logique d'assurance c'est... Et ensuite la logique d'assistance c'est... »

- La logique d'assurance de Bismarck repose sur une redistribution horizontale (à expliquer) alors que celle d'assistance de Beveridge repose sur une logique verticale (à expliquer).
- Le mode de financement n'est de ce fait pas le même : Dans la logique d'assurance le financement repose sur des cotisations préalables (sociales obligatoires pour les salariés en France) alors que dans la logique d'assistance le financement repose sur l'impôt (tous ceux dont les revenus sont > à un certain seuil).
- Dans la logique de Bismarck seuls ceux qui ont cotisé sont couverts contre les risques sociaux alors que dans la logique de Beveridge, il s'agit d'aider les plus démunis (sans condition de cotisations préalables mais sous condition de ressources).
- L'assurance couvre surtout les 3 risques sociaux que sont la maladie/ la vieillesse/ l'emploi alors que l'assistance couvre tous les champs.
- etc.

2. À l'aide du document, caractérisez l'évolution des prestations sociales en faveur de l'emploi entre 2011 et 2017. (3 points)

En France selon DREES, on remarque que les prestations sociales au titre du risque social « emploi » ont augmenté de 2011 à 2017 passant de 38.3 milliards € à 44.3 milliards € soit une hausse de 15.6%. Ainsi les prestations sociales versées par la protection sociale contre le risque « emploi » représentent aujourd'hui 6.1% du total des prestations sociales versées.

3. À l'aide du document, vous montrerez de quelles manières la protection sociale contribue à une couverture des risques sociaux en France. (4 points)

La dernière question sur doc suppose, de votre part, une réponse qui repose à la fois sur la maîtrise du cours (définitions et mécanismes) et sur la maîtrise des savoir-faire de lecture (ici en milliards €, en part et en taux de variation) des données pertinentes du doc.

La protection sociale correspond à l'ensemble des moyens mis en place par les pouvoirs publics afin d'éviter les hausses de dépenses ou les pertes de revenus des individus rencontrant un risque social. La protection sociale suppose donc une gestion collective des risques sociaux à savoir une prise en charge collective. Le document montre l'évolution des prestations sociales, il ne s'agit alors que des dépenses de la sécurité sociale et de pôle emploi dont le financement est principalement assuré par les cotisations sociales (assises sur les salaires) et quelques impôts dont la CSG.

Pour ce faire, son fonctionnement repose aussi bien sur une logique d'assurance (vieillesse, santé, emploi) que sur une logique d'assistance (survie, famille, logement, pauvreté).

- Tous les postes de prestations sociales ont augmenté de 2011 à 2017 passant pour l'ensemble des dépenses de 635.2 milliards € à 727.9 milliards €.

- Les dépenses majoritaires de PS en France reposent sur une logique d'assurance. En effet plus de 81% des prestations sociales versées le sont à ce titre (vieillesse + santé + emploi) ce qui suppose donc que la logique d'assistance ne repose que sur moins de 20% des prestations sociales.

- Toutefois, il faut remarquer que les dépenses de PS qui augmentent le plus sont celles liées à la pauvreté-exclusion puisque de 2011 à 2017, les prestations sociales pour ce poste ont augmenté de 26.9% (soit 12.4 points de plus de hausse que l'ensemble des prestations sociales)